

# VILLE DE ROCHEFORT



## Extrait du Registre aux délibérations du CONSEIL COMMUNAL

PROVINCE DE NAMUR  
ARRONDISSEMENT DE DINANT

Séance du 4 juillet 2006.

**Présents** : Mmes et MM. BELLOT François, Bourgmestre-Président ;  
HENROTIN Jean, VUYLSTEKE Pierre, MULLENS Guy, de BARQUIN Jules  
et LEJEUNE Janique, Echevins ;  
MARION Rose-Marie, BILLIET Léonard, JAUMOTTE Martine, PONCIN Camille,  
JACQUEMIN Laure, GUIOT Ludovic, ORY Remy, ZABUS Luc, ENGLEBERT Cathy,  
PAQUET Freddy, HERMAN Yvon, MAREE Roland et BONHIVERS Michel, Conseillers ;  
DEGEYE Jacques, Secrétaire communal.

**Délibération n° 127/2006.**

**OBJET : COMPTES COMMUNAUX DE L'EXERCICE 2005 : COMPTE BUDGETAIRE, BILAN  
ET COMPTE DE RESULTATS, ANNEXE, SITUATION DE CAISSE ET RAPPORT.**

Le Conseil Communal ;

Vu les comptes communaux de l'exercice 2005 comprenant :

- le compte budgétaire, services ordinaire et extraordinaire,
- le bilan,
- le compte de résultats,
- l'annexe,
- et la situation de caisse au 31.12.2005 ;

Vu le rapport rédigé en application de l'article 96 de la nouvelle loi communale (article L1122-23 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation) ;

Vu l'arrêté royal du 02 août 1990 portant le règlement général de la comptabilité communale, et en particulier le chapitre 4 du titre 4 relatif aux comptes annuels ;

Vu les articles 96, 240, § 1 et 242 de la nouvelle loi communale (articles L-1122-23, L1312-1 et L1313-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation) ;

A L'UNANIMITE :

ARRETE les comptes annuels de l'exercice 2005, tels qu'annexés à la présente délibération ;

Récapitulatif des comptes de l'exercice 2005 :

**1° le compte budgétaire de l'exercice 2005 :**

	<b>ordinaire</b>	<b>extraordinaire</b>
Résultat budgétaire (droits constatés nets-Engagements) :	+ 1.970.721,23 EUR	- 9.922.964,18 EUR
Résultat comptable (droits constatés nets-Imputations comptables) :	+ 2.227.974,70 EUR	+ 1.462.904,48 EUR

VILLE DE ROCHEFORT



Extrait du Registre aux délibérations du  
CONSEIL COMMUNAL

PROVINCE DE NAMUR  
ARRONDISSEMENT DE DINANT

Séance du 4 juillet 2006.

Délibération n° 127/2006 (suite).

---

**2° le compte de résultats au 31.12.2005 :**

Boni d'exploitation : 1.454.534,61 EUR  
Boni de l'exercice : 1.490.339,65 EUR

**3° le bilan au 31.12.2005 :**

Actif/Passif : 107.186.223,65 EUR

Résultats reportés (exercices antérieurs + exercice 2004 + exercice 2005) = 1.490.339,65 EUR ;  
Expédition de la présente délibération et des comptes communaux sera transmise à la Députation  
Permanente du Conseil Provincial pour approbation.

Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,  
(s) J. DEGEYE.

Le Président,  
(s) F. BELLOT.

Pour expédition conforme,  
Rochefort, le 1er septembre 2006.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

J. DEGEYE.

F. BELLOT.